

CAMP DE JOUR MAGICOPARC

MISSION
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

*Planifier l'intégration de votre
enfant est le point de départ
pour un été rempli de
souvenirs*

Table des matières

LA MISSION.....	3
L'INTÉGRATION	3
LES FORMES D'INTÉGRATION.....	4
ENGAGEMENT DU CAMP DE JOUR MAGICOPARC.....	6
RÉSEAU DE PARTENAIRES.....	6
MISE À JOUR SUR LES NOUVELLES PRATIQUES OU CONNAISSANCES DU LOISIR.....	6
PARTENAIRES POUR LA DIFFUSION.....	6
COLLECTE D'INFORMATION	7
ANALYSE DU PROFIL DE VOTRE ENFANT.....	7
DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ET MESURES D'ADAPTATIONS	7
PROPOSITION D'OFFRE DE SERVICES	7
RECRUTEMENT ET MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPE.....	8
FORMATION DU PERSONNEL	8
DÉFINITION DES RÔLES	8
ACCOMPAGNEMENT.....	8
JUMELAGE	8
FAMILIARISATION.....	9
PARTENAIRES POUR L'ENCADREMENT	9
SUR LE SITE DU CAMP DE JOUR MAGICOPARC.....	9
OUTILS FACILITATEURS.....	9
PROGRAMMATION INCLUSIVE.....	9
AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES DU SITE.....	10
MESURES ET PROTOCOLE D'URGENCE	10
SORTIES	10
C'EST LE JOUR !	10
INTÉGRATION ET ACCUEIL.....	10
EXPÉRIENCE INCLUSIVE DE LOISIR.....	10
ADAPTATION AU COURS DE L'ÉTÉ.....	11
MODIFICATIONS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION	11
SITUATION DE DÉSORGANISATION	11
DISPONIBILITÉ DES SERVICES PROFESSIONNELS EN SITUATION DE DÉSORGANISATION	11
COMMUNICATIONS ÉDUCATEURS/PARENTS.....	11
COMMUNICATION INTERNE	11
SUIVI AUPRÈS DES PARENTS	11
ÉVALUATION.....	12
ÉVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES	12
ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION INCLUSIVE	12
ÉVALUATION DES RESSOURCES PHYSIQUES ET MATÉRIELLES.....	12
ÉVALUATION DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES	12
RAPPORT FINAL.....	12

LA MISSION

En plus d'informer et de rassurer les parents qui confient leur enfant au camp de jour Magicoparc, la mission du camp est d'offrir une expérience d'intégration enrichissante et significative aux enfants ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- déficience intellectuelle ;
- trouble du spectre de l'autisme ;
- déficience physique motrice et sensorielle ;
- déficience et incapacité liées à la communication (dysphasie, surdité, etc.) ;
- incapacité visuelle ;
- trouble grave et persistant de santé mentale (trouble de l'humeur, trouble anxieux, schizophrénie, trouble psychotique, etc.) ;
- problématiques de comorbidité (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDAH], épilepsie, syndrome de Gilles de la Tourette, etc.).

L'INTÉGRATION

L'intégration est un processus dynamique, qui se modifie au cours des années, des technologies et en fonction de la culture dominante (croyances, coutumes, valeurs, rythmes, environnement social et habitudes de vie que partage la majorité dans une collectivité). La réalité dynamique de l'intégration invite à considérer les caractéristiques personnelles et environnementales de chacun (au cas par cas). Cela suppose que le jeune ayant des besoins particuliers puisse avoir accès aux mêmes lieux, aux mêmes services et aux mêmes activités que l'ensemble des participants.

Cette accessibilité résulte de l'interaction entre les facteurs personnels (déficiences, incapacités/capacités, intérêts, etc.) et les facteurs environnementaux (facilitateurs et obstacles).

Il s'agit aussi de comprendre :

- les besoins ;
- les champs d'intérêt ;
- les motivations ;
- les attentes.

Le jeune devrait donc a priori avoir accès, au même titre que les autres, aux activités du camp de jour sans que son état de santé puisse être considéré comme un critère d'admission aux services.

L'application terrain exige certaines nuances. Il peut arriver que le prestataire doive adapter son service pour une personne en situation de handicap ou qu'il se voie, dans certains cas, dans l'obligation de lui refuser l'accès au service régulier et de la renvoyer à un service adapté à une clientèle particulière.

La démarche permettant d'analyser si le service doit être adapté ou limité à certaines personnes consiste en l'évaluation de l'accommodement raisonnable et de la contrainte excessive. L'appropriation de cette démarche par les camps de jour est une condition préalable à la gestion du processus d'intégration.

LES FORMES D'INTÉGRATION

L'idée de l'intégration donne souvent l'impression que seule la participation entière à des activités s'adressant à l'ensemble des jeunes a de la valeur. Cependant, l'intégration du jeune ayant des besoins particuliers dans des activités régulières ne lui garantit pas pour autant une expérience de qualité et inclusive. Le fait de pratiquer simplement une activité dans un lieu spécialisé est une forme d'intégration pour un jeune qui autrement serait confiné à vivre en marge du groupe dans un camp de jour ordinaire. Certains jeunes peuvent vivre une expérience de loisir beaucoup plus positive et inclusive dans un camp de jour adapté à leurs besoins et qui fait appel à leur potentiel.

Il est aussi possible d'envisager une forme d'intégration dans laquelle le jeune ayant des besoins particuliers est en mesure de participer par lui-même, sans le soutien d'une autre personne. Cette forme d'intégration suppose des adaptations et des accommodements environnementaux (accès à des équipements ou du matériel et environnement social facilitateur – accueil positif, ouverture à la différence) et devrait offrir des possibilités réelles de mise en valeur du potentiel du jeune. Entre ces deux types d'intégration se profile une gamme de possibilités d'intégration, permettant au jeune de prendre pleinement sa place et d'être un membre à part entière de la société. Ces possibilités invitent à prendre en compte l'expérience vécue par la personne pour en connaître non seulement le contenu, mais aussi la qualité du vécu.

Ce qui donne un sens réel à l'intégration en camp de jour, que ce soit dans une forme restrictive de pratique adaptée dans un lieu spécialisé, ou dans une forme de loisir pour tous, c'est la possibilité qui s'offre au jeune ayant des besoins particuliers de vivre en concordance avec ses désirs et aspirations. On lui permet ainsi de réaliser son potentiel de façon optimale et on lui offre l'occasion de développer des liens significatifs réciproques avec les autres participants. Dans le contexte des camps de jour, la qualité de l'expérience de loisir inclusive des jeunes doit optimiser les possibilités réelles d'avoir accès et de participer aux activités courantes, tout en ayant des interactions positives et réciproques avec les autres participants, de s'y réaliser et s'y valoriser en développant son potentiel.

Ce qui importe dans l'accueil d'un jeune ayant des besoins particuliers en camp de jour, c'est la qualité de l'expérience d'une part, et la possibilité (par des adaptations ou des accommodements) d'avoir accès à toutes les possibilités de la gamme d'autre part.

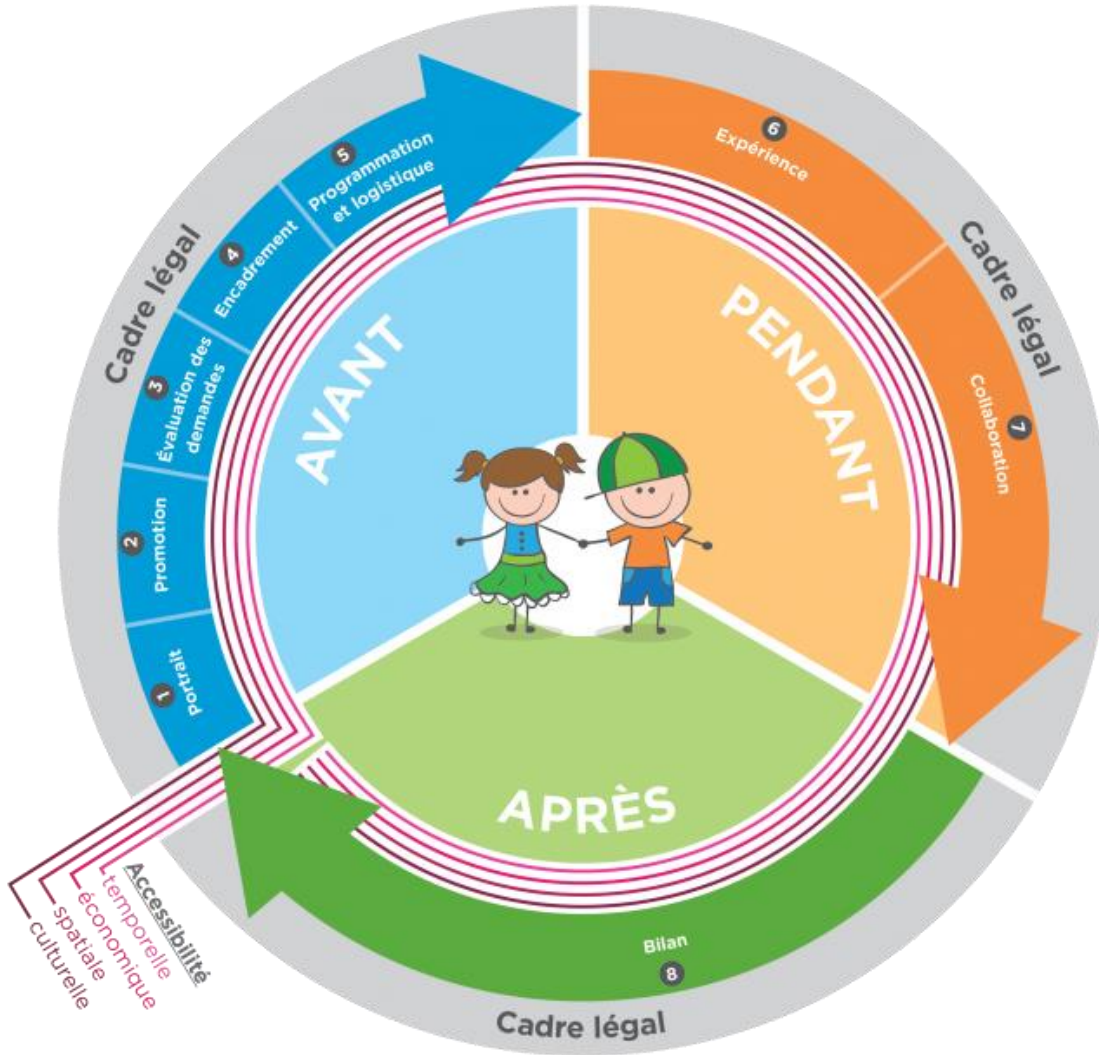
La réussite de son application passe notamment par les possibilités de :

- Sensibiliser l'ensemble des participants et employés aux attitudes et comportements discriminatoires ;
- Renforcer la capacité des employés à promouvoir l'acceptation de la différence, à lutter contre la discrimination ;
- Développer des approches, des interventions et des programmes innovants en matière d'expérience de loisir inclusive.

Une intégration réussie dans les camps de jour a pour point de départ le « cycle de l'intégration ». Nous avons repris le schéma illustrant l'ensemble des démarches favorisant l'inclusion des jeunes ayant des besoins particuliers. Ce schéma a été initialement conçu en partenariat entre l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), le Réseau Municipalités accessibles (RMA) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). L'Association des camps du Québec (ACQ) a permis au cycle d'apporter des précisions appliquées à la réalité des camps. Sans contredit, le

cycle est évolutif et est appelé à se bonifier, notamment grâce à la contribution de nouveaux partenaires

SCHÉMA CYCLE D'INTÉGRATION



Dans une perspective humaniste, de développement du potentiel du jeune et en respect de la Charte des droits et libertés de la personne, nous avons situé le jeune (fille ou garçon) au centre du cycle, selon son unicité, avec son potentiel et ses limites.

Trois phases l'entourent :

- La phase « Avant » la réalisation du camp ;
- La seconde phase, intitulée « Pendant » ;
- La troisième phase, « Après », présente l'évaluation et les suites à donner à l'offre de service.

ENGAGEMENT DU CAMP DE JOUR MAGICOPARC

Le camp de jour a le mandat de s'engager dans un processus d'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers en tenant compte de la Charte des droits et libertés de la personne qui stipule l'obligation d'envisager des accommodements raisonnables.

RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le camp de jour sollicite l'expertise de divers partenaires (intervenants scolaires, éducateurs à la petite enfance, enseignant d'éducation physique, organismes communautaires, IRLPH, etc.) pour soutenir le processus d'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers. Cette collaboration peut se concrétiser par :

- • Une entente de concertation
- • Une entente verbale
- • La formation d'un comité mixte
- • Une table de concertation

MISE À JOUR SUR LES NOUVELLES PRATIQUES OU CONNAISSANCES DU LOISIR

Le camp de jour est proactif en instaurant un système de mise à jour sur les nouvelles pratiques ou connaissances en loisir afin de mettre en œuvre des approches innovantes en matière de programmation et d'intervention inclusive en loisir. Par exemple :

- Offre de formations complémentaires aux employés ;
- Consultation d'articles scientifiques ;
- Analyse de pratiques exemplaires et de leurs possibilités d'adaptation ;
- Rencontre avec des spécialistes ou des professionnels du loisir public.

PARTENAIRES POUR LA DIFFUSION

Le camp de jour diversifie sa diffusion vers des partenaires susceptibles d'informer judicieusement les clientèles qui pourraient bénéficier d'une offre de camp de jour accessible. Ses partenaires peuvent être :

- Intervenants du système de la santé
- Intervenants du système scolaire
- IRLPH
- Milieu communautaire
- Unité régionale de loisir et sport (URLS)

Analyser les demandes, comprendre les besoins, rechercher des adaptations et offrir le soutien approprié aux besoins spécifiques du jeune ayant des besoins particuliers demande un investissement de temps et de recherche. Il en va de sa sécurité et celle des autres. Cette évaluation permet d'être proactif et de viser l'expérience inclusive et significative pour tous. Chaque organisation est libre de faire cette évaluation de manière à combiner sur le même formulaire la demande d'accompagnement, la demande de mesures d'adaptations et l'inscription au camp de jour ou soit de séparer la demande d'accompagnement/mesures d'adaptation et formulaire d'inscription.

COLLECTE D'INFORMATION

Le camp de jour recueille l'information nécessaire dans le but de dresser un portrait complet du jeune ayant des besoins particuliers afin de déterminer les besoins réels et les mesures d'adaptations à mettre en place. L'organisation s'assure d'avoir le consentement libre et éclairé dûment signé par le parent ou tuteur pour avoir accès à l'information complémentaire venant des divers partenaires ou intervenants (école, établissement de santé, institution spécialisée, etc.) qui ont un contact direct avec le jeune durant l'année.

ANALYSE DU PROFIL DE VOTRE ENFANT

Le processus d'analyse du profil du jeune se subdivise en deux parties. La première considère la nécessité de recourir à un accompagnateur. La seconde partie documente les possibilités de soutenir le jeune dans sa participation aux activités du camp de jour en mettant en place des mesures d'adaptations. Le processus d'analyse d'accommodement raisonnable sous-tend cette étape. Bien que l'intégration du jeune dans le camp de jour soit priorisée, l'analyse du profil du jeune doit identifier les indicateurs qui serviront à prendre une décision éclairée pour proposer une offre de services adéquats.

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ET MESURES D'ADAPTATIONS

Le camp de jour s'assure d'analyser la demande d'accompagnement à l'aide du portrait complet du jeune, les besoins réels et la pertinence de recourir à un accompagnateur en suivant un processus rigoureux.

Le camp de jour s'assure d'analyser la demande de mesures d'adaptations à l'aide du portrait complet du jeune en suivant un processus rigoureux. Il s'agit de considérer le jeune dans sa globalité de façon à ce que celui-ci puisse avoir accès aux sites et équipements, vivre des relations interpersonnelles satisfaisantes et réciproques tout en ayant la possibilité de relever avec succès et satisfaction des défis à sa mesure. Ce portrait précise l'adéquation entre les accommodements possibles et les contraintes excessive

PROPOSITION D'OFFRE DE SERVICES

- a) L'analyse de la demande se conclut par une offre de services tenant compte du profil du jeune comprenant une recommandation de jumelage et du groupe d'âge, d'un type de programme, de propositions d'accommodements, et ce, selon les besoins, aptitudes et compétences du jeune. Il est possible qu'un refus de la demande soit la résultante du processus d'analyse. Lorsque requis, cette offre découle de la démarche d'accommodement raisonnable et documente par écrit la présence de contrainte excessive.
- b) Le camp de jour rédige une réponse positive ou négative à la demande et l'envoie au parent ou tuteur (par courriel, par la poste ou en présence). Cette offre de service ou son refus est signé par le parent ou le tuteur.
- c) La composition de l'équipe du camp de jour tient compte des profils des jeunes en intégration. L'encadrement comporte l'embauche du personnel, la formation, le soutien qu'on lui apporte et la communication. La sécurité et le bien-être des participants et du personnel sont au cœur des préoccupations.

RECRUTEMENT ET MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPE

L'organisation met en place un processus de recrutement qui met de l'avant les compétences personnelles et professionnelles qui seront acquises par le personnel tout en favorisant la valorisation du travail de l'accompagnateur

FORMATION DU PERSONNEL

Le camp de jour s'assure d'offrir une formation reconnue au personnel qui sera en contact direct avec les participants au camp (accompagnateur, animateur, aide-animateur, chef de camp, etc.) en tenant compte de l'expérience (professionnelle et académique). Cette formation doit minimalement inclure :

- a) Caractéristiques et particularités de la clientèle
- b) Pistes de solutions : comment agir ou réagir dans certaines situations
- c) Comportements et attitudes à éviter (règles d'éthique)
- d) Mise en situation de cas réels
- e) Exemples de programmation inclusive

DÉFINITION DES RÔLES

L'organisation fait connaître à tout le personnel la description des rôles de chacun ainsi que la vision d'intégration et la mission du camp de jour.

- Vision et mission
- Rôle des partenaires
- Rôle de l'accompagnateur
- Rôle du chef de camp
- Rôle des animateurs en matière d'intégration
- Rôle du coordonnateur

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est le jumelage entre une personne qualifiée et un jeune qui en a fait la demande. L'accompagnement signifie que la personne qualifiée est présente pour offrir son soutien au jeune.

JUMELAGE

Le camp de jour applique un jumelage qui favorise l'intégration de manière optimale et durable. L'organisation s'assure de respecter l'analyse des besoins afin de procéder au jumelage entre jeunes et avec l'accompagnateur ou l'animateur. Le choix du jumelage est présenté à l'ensemble des acteurs concernés (famille, animateur, accompagnateur).

- 1 pour 1 : le jeune a besoin d'un soutien constant et ne peut être jumelé à un autre jeune;
- 2 pour 1 : le jeune a besoin d'un soutien fréquent et peut être jumelé à un autre jeune puisqu'ils ont des besoins complémentaires.
- 3 pour 1 : le jeune a besoin d'un soutien occasionnel et peut être jumelé à deux autres jeunes puisqu'ils ont des besoins complémentaires.

FAMILIARISATION

Des activités de familiarisation sont prévues avant le début du camp. Il peut s'agir :

- Rencontre entre le jeune et son accompagnateur
- Visite du camp
- Visite à l'école
- Visite à la maison

PARTENAIRES POUR L'ENCADREMENT

Le camp de jour établit des ententes avec différents partenaires externes (système public, IRLPH, SOS intégration, organismes communautaires, etc.) pour assurer un soutien aux accompagnateurs durant l'été. Il pourra ainsi plus facilement mettre en œuvre les mesures nécessaires à une intégration réussie et gérer les situations imprévues et difficiles (désorganisation du jeune).

SUR LE SITE DU CAMP DE JOUR MAGICOPARC

OUTILS FACILITATEURS

Le camp de jour met à la disposition et favorise l'utilisation judicieuse de matériels et d'outils facilitateurs tels que :

- a) Minuteur (de type « Time Timer »), Balles antistress
- b) Salle de repos, salle multisensorielle, rampe d'accès
- c) Tableau effaçable, Pictogrammes...
- d) Jeux adaptés (ex. : curling, boccia,)

Il s'agit essentiellement de planifier et d'organiser l'adaptation du matériel, des consignes, du rythme de fonctionnement et de l'aménagement. C'est le moment clé des préparatifs qui influenceront directement l'expérience inclusive. L'organisation du camp de jour est ainsi invitée à se montrer plus proactive que réactive en mettant en place les ressources nécessaires.

PROGRAMMATION INCLUSIVE

Le camp de jour s'assure que la majorité des activités du programme et les sorties seront organisées de façon que chaque participant puisse utiliser les équipements et le matériel, avoir des interactions positives et réciproques avec les autres participants, et être en mesure de comprendre et de s'engager dans une activité de loisir significative qui mobilise ses potentiels. La programmation inclusive comprend :

- La prise en compte des potentiels et aspirations du jeune ayant des besoins particuliers
- Les activités du programme (nature des activités, description, déroulement)
- Les consignes et les communications
- La sensibilisation des participants
- Inclusion d'activité de sensibilisation aux jeunes ayant des besoins particuliers dans la programmation (ex : organiser une journée d'olympiades spéciales, offrir la formation Mieux comprendre la différence pour mieux agir, etc.)
- Le matériel
- Les déplacements
- Le rythme de la journée (horaire type)

AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES DU SITE

Le camp de jour s'assure d'aménager les installations afin de répondre aux besoins particuliers des jeunes ayant des besoins particuliers, dans la mesure des accommodements raisonnables.

MESURES ET PROTOCOLE D'URGENCE

Le camp de jour tient compte de l'ensemble de la clientèle du camp dans l'élaboration des mesures d'urgence et protocoles d'évacuation s'appliquant dans les activités régulières et en sortie (transport, site, etc.). Le protocole est revu annuellement pour tenir compte des besoins de tous les jeunes. Exemples de situations d'urgence :

- Fugue
- Désorganisation ou comportement déplacé ayant un potentiel de dangerosité pour la personne ou autrui

SORTIES

Afin d'offrir le plus souvent possible des sorties accessibles à tous les participants du camp, l'organisation s'assure d'avoir un processus de sélection des sorties qui tient compte de ces éléments

- Transport : moyen choisi, mesure de sécurité
- Équipement : accès au lieu, accès aux équipements
- Soins d'hygiène : sur place, durant le transport. S'il n'est pas possible de participer à la sortie, une activité offrant une expérience équivalente est proposée au jeune ayant des besoins particuliers.

C'EST LE JOUR J!

Celui de l'ouverture du camp de jour. Tout le monde est à son poste. L'animation commence, tout comme l'intégration. On vise à faire vivre aux jeunes ayant des besoins particuliers une expérience positive et significative. Une telle expérience offre des possibilités réelles d'avoir des interactions positives et réciproques avec les autres participants tout en permettant au jeune de s'y réaliser et s'y valoriser en développant son potentiel.

INTÉGRATION ET ACCUEIL

Le camp de jour s'assure que les animateurs et les accompagnateurs favorisent l'accueil des jeunes en misant sur une approche individualisée pour tous. Des activités visant plus particulièrement l'acceptation et le respect de la différence tout au long du camp sont organisées

EXPÉRIENCE INCLUSIVE DE LOISIR

Les animateurs et accompagnateurs du camp de jour collaborent afin de planifier et mettre en place les adaptations nécessaires pour soutenir une programmation inclusive (préalablement établie) afin de faire vivre au jeune ayant des besoins particuliers une expérience de loisir positive et significative, et ce, tout au long de l'été. La programmation inclusive est développée de concert avec l'équipe du camp de jour en misant sur la créativité et la prise en compte des potentiels des jeunes ayant des besoins particuliers s'assurant ainsi que la participation est optimale et favorisent les interactions sociales.

ADAPTATION AU COURS DE L'ÉTÉ

MODIFICATIONS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION

Le camp de jour s'assure d'offrir différentes solutions de rechange et d'explorer d'autres scénarios avec le parent ou tuteur et le personnel impliqué pour mieux répondre aux besoins du jeune si les mesures prévues initialement lors de l'évaluation des besoins ne conviennent pas. Il faut s'assurer que toutes les mesures correctrices ont pu être évaluées avant de renvoyer un jeune du camp.

SITUATION DE DÉSORGANISATION

L'accompagnateur est à l'affût des signes précurseurs et, en cas de situation de désorganisation pouvant entraîner une perte de contrôle d'un jeune ayant des besoins particuliers, il utilise les moyens prévus pour réduire au minimum l'impact de cette situation sur l'environnement immédiat (humain et physique). Après une situation de désorganisation où il y a eu des enjeux pour la sécurité physique ou psychologique des personnes impliqués, un rapport d'incident est rempli en expliquant comment l'intervention s'est déroulée, identifier les pistes d'améliorations et leurs applications s'il y a lieu. Le camp de jour prend le temps d'évaluer si la situation de désorganisation a été gérée adéquatement. Toutes les fiches d'évaluation sont compilées et conservées pour faire, à la fin de l'été, une analyse globale de toutes les situations de désorganisation survenues.

Le maintien de la collaboration résulte de l'importance qu'on accorde à une communication régulière avec les différents partenaires (parents, intervenants, accompagnateurs, etc.). La collaboration est la clé du succès.

DISPONIBILITÉ DES SERVICES PROFESSIONNELS EN SITUATION DE DÉSORGANISATION

Le camp de jour s'assure d'avoir accès à un service de soutien professionnel capable de répondre aux défis d'une intégration réussie que doit relever le personnel du camp. Il est prévu que ce service pourra intervenir rapidement dans les situations de désorganisation d'un jeune.

Prendre le temps de faire un bilan des pratiques et des problématiques est essentiel pour tirer des conclusions justes qui orienteront les actions à entreprendre pour faciliter l'intégration future des jeunes ayant des besoins particuliers au camp de jour.

COMMUNICATIONS ÉDUCATEURS/PARENTS

COMMUNICATION INTERNE

Le camp de jour prévoit une période d'échanges hebdomadaire pour tous les membres de l'équipe du camp (animation, accompagnement, chef de camp). Cette séance permet d'analyser les situations et de trouver des pistes de solutions aux défis d'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers qui présentent certaines particularités.

SUIVI AUPRÈS DES PARENTS

Le camp de jour s'assure que des moments sont prévus pour l'échange d'information entre le parent ou tuteur et l'accompagnateur. Un outil formel est développé à cet effet pour favoriser les suivis. Si une situation de désorganisation survient dans la journée, le responsable des accompagnateurs est présent pour faire le suivi quotidien.

ÉVALUATION

L'étape du bilan se subdivise en cinq sous-étapes :

- L'évaluation des ressources humaines ;
- l'évaluation des ressources physiques et matérielles ;
- l'évaluation des ressources financière ;
- l'évaluation de la programmation inclusive et l'évaluation des liens avec les partenaires ;
- l'ensemble des sous-étapes mène à la rédaction d'un rapport final.

ÉVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Le camp de jour applique un processus d'évaluation de l'équipe d'animateurs et d'accompagnateurs. Ce processus permet d'évaluer les éléments liés aux modalités d'animation et de fonctionnement de l'équipe en matière d'intégration. Les constats de cette évaluation permettent aux membres de l'équipe de cibler les améliorations nécessaires pour bonifier leurs connaissances et savoir-faire en matière d'intégration.

ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION INCLUSIVE

Le camp de jour applique, avec l'équipe d'animation et les accompagnateurs, un processus d'évaluation de la participation des jeunes ayant des besoins particuliers.

ÉVALUATION DES RESSOURCES PHYSIQUES ET MATÉRIELLES

Ce bilan de fin d'été repose sur l'accessibilité aux ressources physiques et matérielles permettant une pratique signifiante répondant aux désirs et aspirations des jeunes ayant des besoins particuliers.

ÉVALUATION DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Ce bilan doit être rédigé de façon à renforcer les liens partenariaux et l'efficacité du processus d'intégration. Les formes de collecte d'informations sont variables (formulaire, groupe de discussion, etc.). Le processus implique les parents des jeunes ayant des besoins particuliers, le personnel du camp et les ressources professionnelles liées directement aux jeunes.

RAPPORT FINAL

Le camp de jour s'assure d'avoir en main toutes les évaluations nécessaires afin de produire un rapport final contenant des recommandations pour l'amélioration continue de chaque étape du cycle d'intégration. Le rapport s'appuie notamment sur des données statistiques de clientèles (âge, type de déficience ou d'incapacité, situation de désorganisation, etc.)

Référence de ce programme :

